



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le 24 février 2016 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvie Blais,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Louise Bisailon-Marcil	représentante de la communauté
Martine Fréchette,	directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Carole Blanchard,	enseignante
Faïssel Lazaar,	parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





3. Adoption de l'ordre du jour du 24 février 2016

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Véronique Vanier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout des points suivants en varia :

Fondation Jérôme-Jordan

Permaculture

CE-15-16-17

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 15 décembre 2015

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Carole Rock, d'approuver le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-15-16-18

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 15 décembre 2015

Martine Fréchette fait un suivi sur la photographie scolaire. L'idée de la photo des élèves de l'école prise du haut d'un drone en fin d'année ne fonctionnera pas pour cause de non-conformité avec les assurances. Par ailleurs on informe les membres que la journée pour les prises de photographies scolaires sera le 21 septembre 2016.

Les activités de chorale et de robotique n'ont pas été sélectionnées par manque d'inscriptions des élèves.

Pour ce qui est de la robotique, les classes de 6^e année font déjà cette activité en classe. L'an prochain on aimerait offrir à nouveau l'activité en parascolaire, à partir des classes de 4^e année. Des enseignantes sont volontaires pour l'animer. On pense que mettre à jour l'équipement disponible aiderait à avoir plus d'intérêt.

Au niveau de la révision budgétaire, l'école a reçu une subvention du programme Croque Santé de Métro de 1 000 \$ qui servira pour la sensibilisation à l'alimentation (collations santé). Le SDG a aussi reçu une subvention de 1 000 \$ du même programme pour une activité qui sera organisée en journée pédagogique.

6. Parole au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver la grille-matières 2016-2017

Un document est distribué aux membres. Martine Fréchette résume certains points d'intérêts aux membres.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Aucun changement au préscolaire, 1^{er} cycle et 2^e cycle. Au 3^e cycle on harmonise les cours d'anglais et d'éducation physique en 6^e année pour être conforme aux requis du ministère (2 h/semaine éducation physique, 1 h 30/semaine anglais).

Il est proposé par Julie Jutras, secondé par Véronique Vanier, d'approuver la grille-matière pour l'année visée 2016-2017.

CE-15-16-19

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver la grille-horaire 2016-2017

Une copie de la grille-horaire est distribuée aux membres. Martine Fréchette résume certains points d'intérêts aux membres.

Aucun changement depuis ceux de l'an passé, sauf pour les temps de surveillance pendant les pauses (concerne seulement les enseignantes).

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Carole Rock, d'approuver la grille-horaire pour l'année visée 2016-2017.

CE-15-16-20

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. CONSULTATION

7.2.1. Critères de sélection de la direction d'établissement

Martine Fréchette quitte la salle pendant les discussions sur ce point. Le document présentant les critères de sélection de l'an passé est remis aux membres comme base de discussion. Les membres décident de rapporter les mêmes critères que l'an passé.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Carole Rock, de rapporter les mêmes critères de sélection de la direction d'établissement pour l'année 2016-2017, que ceux de l'année 2015-2016 (résolution prise par courriels le 15 mars 2016, après avis de la Commission Scolaire qu'il fallait approuver ce point).

CE-15-16-21

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3. INFORMATION

7.3.1. Semaine de la persévérance / Concours mathématiques

La remise des certificats pour la semaine de la persévérance, d'abord planifiée la semaine passée, a été reportée à cette semaine, étant donné qu'il n'y avait que 3 jours d'école la semaine passée (pas assez de temps pour la Commissaire d'être présente pour les cérémonies de chaque école).

Plusieurs élèves seront récompensés pendant cette semaine de la persévérance. Deux élèves par classe seront nommés et recevront un certificat. Ensuite 2 élèves pour toute l'école seront nommés et se verront remettre un prix par une





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

représentante de la C.S. Cette année la technicienne en éducation spécialisée nommera un élève méritant en plus.

Lors de cette cérémonie, on va aussi nommer les élèves qui ont participé au concours mathématique des classes de 5^e et 6^e année qui seront demi-finalistes au niveau régional.

8. Varia

Fondation Jérôme-Jordan

Louise Bisailon-Marcil annonce aux membres que la Fondation accorde les subventions suivantes, parmi celles demandées par l'école du Parchemin :

- Activité permaculture, pour 700 \$;
- Activité sciences : 390 \$;
- Robotique : 800 \$;
- Sensibilisation à la bonne alimentation : 415 \$.

Aussi, la Fondation accepte que l'école conserve les sous noirs recueillis dans la boîte à cet effet qui était située à l'entrée de l'école du Parchemin. Un montant total de 246 \$ a été ainsi ramassé au fil des années.

Les membres et la direction apprécient ces annonces et en remercie la représentante de la Fondation, Louise Bisailon-Marcil.

La Fondation va continuer ses activités, quelques personnes se sont montrées intéressées à reprendre le flambeau.

Permaculture

Manon Hébert demande si le projet continuera. Martine fait part des projets prévus, entre autre les cabanes d'oiseaux par le SDG et des condos à insectes.

Manon sonde l'intérêt pour ajouter un jardin communautaire.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 20 avril 2016 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h.

CE-15-16-22

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Martine Fréchette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

